



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**28 MAI
2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 28 mai 2018, à 20h45 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Marilou Carrier
Mme Nicole Poirier
Mme Louise Boutin
M. Philippe Daoust
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

M. Robert Chrétien est absent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2018-05-32

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Philippe Daoust
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2018-05-33

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Nicole Poirier
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
Lundi 28 mai 2018 À L'HÔTEL DE VILLE À 20h45**

ORDRE DU JOUR



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Convention collective employés ®
4. Levée de la séance ®

2018-05-34

CONVENTION COLLECTIVE EMPLOYÉS

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Phippe Daoust

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe ratifie l'entente de principe tel que soumise par Me Alexis Paquette-Trudeau afin que soit rédigée la première convention collective. De plus, que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer les documents en lien avec cette convention collective.

Louise Boutin vote contre cette résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-05-35

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Philippe Daoust

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 21h50.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun,
mairesse

Chantal Girouard
D.g./secrétaire-trésorière